

# Institut de Chimie de Clermont-Ferrand ICCF - UMR 6296



## Compte rendu du Conseil de l'UMR 6296 Séance du jeudi 24 Novembre 2022, 12h30 Amphi Rémi

**Personnels présents :** M. BRIGANTE, K. BALLERAT, P.O. BUSSIERE, F CHARNAY-POUGET (départ 14h30), M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, S. DUCKI, T. GEFFLAUT, L. HECQUET, L. JOUFFRET, F. LEROUX, G. MAILHOT, P. MALFREYT (départ 13h45), J-M. NEDELEC (départ 13h30), A. POTDEVIN (départ 14h30), O. ROY, S. THERIAS, C. VICHERY (départ 14h30), G. VOYARD.

Invitée : Carole TURPIN

### **Ordre du jour :**

1. Validation de la proposition du CR du CU du 20 10 2022
2. Programmation des dates de CU pour 2023
3. Choix du chemin des validateurs pour ETAMINE Missions CNRS - invitation de Carole -pour VOTE
4. Réforme prélèvement contrats CNRS – invitation de Carole
5. Validation de notre RI (point 8.1 P16 à vérifier et le 19.3.5 (affichage) P39 à valider) -
6. Classement des financements PEPS@ICCF pour VOTE

### **Divers :**

CPJ INP « Elaboration et mise en forme 3D de biomatériaux pour la reconstruction et l'ingénierie tissulaire osseuse »

Questions des collègues

#### **1. Approbation du CR du CU du 20 octobre 2022**

Approuvé : 18      contre : 0      abstention : 2

#### **2. Programmation des dates de CU pour 2023**

Les CU pour l'année 2023 sont programmés les : 15 décembre 2022 – 26 janvier 2023 – 23 février 2023 – 30 mars 2023 – 27 avril 2023 – 25 mai 2023 -29 juin 2023 – 20 juillet 2023.

#### **3. Choix du chemin des validateurs pour ETAMINE Missions CNRS - invitation de Carole** **→ VOTE**

Suite au CU du 20 octobre 2022, le tableau récapitulatif des processus de validation possible avec les chemins des valideurs est présenté avec les 3 processus possibles pour vote.

**Quel est le choix opté par l'ICCF en termes de responsable(s) valideur(s) ?**

**Choix 1 : Responsable d'équipe**

---

Chimie 7 - 24, avenue Blaise Pascal, TSA 60026 CS 60026, 63178 AUBIERE Cedex – France

: (33) 04 73 40 71.25 : [direction.iccf@uca.fr](mailto:direction.iccf@uca.fr) <https://iccf.uca.fr>

**Choix 2 : Responsable de projet****Choix 3 : Responsable d'équipe + Responsable de projet**

A. POTDEVIN et G. MAILHOT : Existe-t-il une procédure différente selon la source des crédits (par exemple entre contrats et crédits communs, les « récurrents » ...)

F. LEROUX : Il n'y aura qu'un seul chemin et le chemin sera identique quel que soit la nature des crédits. F. LEROUX propose que pour une meilleure cohésion des équipes, ce soit une validation du responsable équipe puis celle du DU. Les responsables de contrat seront bien entendu informés par les responsables d'équipes.

Proposition de vote : **Choix 1 : Responsable d'équipe**

Chemin : Responsables d'équipe puis DU pour validation – puis information aux responsables de crédit.

Approuvé : 16      contre : 4      abstention : 0.

Le forfait mission n'est plus possible avec l'utilisation Etamines (CNRS). Ceci n'est donc pas soumis au vote.

**4. Réforme prélèvement contrats CNRS – invitation de Carole**

Carole Turpin présente la réforme des prélèvements et le calendrier de mise en œuvre pour le CNRS. (cf document en pièce jointes)

J.M NEDELEC et F. LEROUX précisent que l'UCA et l'INP travaillent sur une réforme des prélèvements sur contrat qui est en accord avec la nouvelle politique du CNRS.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront à tous les contrats à partir du 1 janvier et s'appliquent déjà aux contrats en cours de négociation sur les crédits CNRS. Cette réforme a pour objectif à court terme de répercuter cette hausse pour augmenter les crédits communs des laboratoires associés via les AGDG, l'augmentation de la masse salariale et des crédits pour les appels à projets ainsi que le financement des Fonds d'action scientifique mutualisé (FASM).

Cette réforme s'accompagnant d'une augmentation des crédits communs via les AGDG, la question du maintien du prélèvement de 15% sur la partie fonctionnement des contrats est posée. Un vote sur cette question sera proposé lors du prochain CU

**5. Validation de notre RI**

Certains membres du CU impliqués dans la rédaction du RI ne pouvant être présents jusqu'à la fin du conseil d'unité, l'ordre du jour est modifié en conséquence pour permettre de faire un point sur la proposition de CPJ INP « Elaboration et mise en forme 3D de biomatériaux pour la reconstruction et l'ingénierie tissulaire osseuse ». Le RI sera voté lors de la prochaine séance du CU le 15 décembre 2022.

**6. CPJ INP «Élaboration et mise en forme 3D de biomatériaux pour la reconstruction et l'ingénierie tissulaire osseuse »**

En préalable à la discussion sur le thème de la CPJ, F. LEROUX nous informe d'un courrier qu'il a adressé à la directrice de l'INP et du directeur de SIGMA en copie à l'ensemble des responsables d'équipe. Le contenu du mail est le suivant :

Bonjour,

*J'ai reçu tardivement le message de Laurence pour le CODIR de lundi. Je serai présent. Je suis très étonné de lire la programmation d'un CPJ à l'ICCF. Jean-Marie nous en a évoqué la possibilité "très lointaine" en CD comme une opportunité et aussi pour remplir le nombre des 12 CPJ en 4 ans pour l'établissement. Cela a été simplement évoqué mais pas discuté et encore moins présenté (aucun tour de table n'a même été fait lors du CD). Il n'a pas été évoqué ni de programmation ni de section du CNU.*

*D'où ma surprise et celle de mes collègues qui ont pu assister à des réunions où cette remontée CPJ est maintenant présentée comme fortement appuyée par l'ICCF et programmée pour 2024.*

*Je tiens à préciser que cette possibilité n'a pas du tout été discutée non plus en Conseil d'Unité, ce qui est obligatoire comme pratique chez nous. Cela sera discuté au prochain (jeudi 24/11).*

*A mon avis mais cela doit être discuté, le sujet proposé pour la CPJ ne répond pas aux critères de cadrage (en bleu) pour l'ICCF, nous en sommes même très éloignés et le travail d'identification de sujets propices à une demande INP / ICCF pour une CPJ n'a pas été fait. La remontée pour l'établissement est prévue pour début 2023.*

*En vous souhaitant bonne réception de ce message.*

Cordialement,

F. Leroux

*Je mets en copie le comité de direction de l'ICCF en toute transparence.*

Rappels du cadrage:

*-les CPJ doivent répondre à un besoin spécifique lié à la stratégie scientifique de l'établissement, conforter les domaines scientifiques en ciblant uniquement les UMR du site et faire des propositions concertées avec les EPST concernés et renforcer les thématiques phares visibles à l'international qui permettent à l'UCA de figurer au palmarès de 9 classements thématiques dans le classement de Shanghai*

Les collègues des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs sont très surpris par la programmation en 2024 d'une CPJ INP « Élaboration et mise en forme 3D de biomatériaux pour la reconstruction et l'ingénierie tissulaire osseuse ». Ils regrettent le manque de transparence et de communication sur ce sujet et ne comprennent pas pourquoi ce sujet (les CPJ) n'a pas fait l'objet d'une discussion plus générale ; notamment vis-à-vis de son potentiel impact sur la politique scientifique de l'ICCF et sur la carrière des enseignants-chercheurs. Les deux collègues souhaiteraient connaître la procédure qui a été mise en place par les tutelles pour répondre à cette demande. Compte tenu de l'absence de discussion préalable, **les collègues des chercheurs et des enseignants-chercheurs ont exprimé leur désaccord total sur cet affichage et demandent que ce poste qui ne répond pas aux priorités scientifiques du laboratoire soit refusé.**

**7. Classement des financements PEPS@ICCF pour VOTE**

Projet 1 : Mise au point de sondes fluorescentes originales pour une application à de nouvelles méthodes bioautographiques pour la détection d'activité enzymatique – Porteurs : Elodie JAGU et Franck CHARMANTRAY – COM/BIOMETA- Rapporteurs : A) Marcello BRIGANTE B) Audrey POTDEVIN

Projet 2 : Sorption de principes actifs sur des tubulures médicales : étude de la répartition de l'adsorption- Porteurs : Philippe CHENNELL et Bénédicte MAILHOT- JENSEN – MPS- Rapporteurs : A) Karine BALLERAT B) Thierry GEFFLAUT

Projet 3 : Caractérisation des propriétés thermomécaniques d'électrodes utilisées pour la simulation cérébrale profonde - Porteurs : Pierre-Olivier BUSSIERE, Valérie SAUTOU et David

BOURGOGNE – Photochimie/MPS/Service microscopies à sonde locale - Rapporteurs : A) Marc DUBOIS B) Karine BALLERAT

Le projet 1) porte sur le développement de nouvelles méthodes bioautographiques permettant la détection de l'activité enzymatique par l'élaboration de nouvelles sondes fluorescentes. Ce projet est jugé novateur avec un effet levier bien marqué. La demande de financement s'élève à 8,5 k€ avec le recrutement d'un stagiaire de Master 2.

Le projet 2) porte sur la Sorption de principes actifs sur des tubulures médicales. Projet intéressant sur un sujet déjà très en place au sein de l'équipe MPS. Projet monoéquipe-thématique. La demande de financement s'élève à 10 k€ avec le recrutement d'un stagiaire de Master 2.

Le projet 3) porte sur la caractérisation physico-chimique de matériaux polymères à l'échelle macroscopique et nanométrique via la microscopie à force atomique. Projet avec un aspect pluridisciplinaire fort faisant intervenir 2 équipes et un service. Nouvelle technique de caractérisation implantée au niveau du service AFM qui pourrait intéresser d'autres équipes. La demande de financement s'élève à 10 k€ avec le recrutement d'un stagiaire de Master 2.

A l'issue d'un vote, le projet 1 (Mise au point de sondes fluorescentes originales pour une application à de nouvelles méthodes bioautographiques pour la détection d'activité enzymatique) et le projet 3 (Caractérisation des propriétés thermomécaniques d'électrodes utilisées pour la simulation cérébrale profonde) ont été retenus.

## **8. Questions des collègues**

### **Collège « Doctorant / non-permanent »**

Une fermeture des zones de stockage des produits chimiques a été constatée notamment au niveau des équipes COM et BIOMETA à 18h.

K. BALLERAT indique que la fermeture est calquée pour des raisons de sécurité sur celle du PC sécurité (18H30) pour toutes les réserves pour les non-permanents, en revanche le bâtiment lui reste ouvert. Les permanents et les AP, par contre devraient pouvoir ouvrir, ce qui ne semble pas être le cas. K. BALLERAT va lancer une enquête. Il y a encore de nombreux problèmes d'ouverture/fermeture, il reste quelques problèmes de badges bloquants qui seront réglés au fur et à mesure.

### **Collège PAR**

Le collège des PAR propose de faire un sondage de satisfaction / bien-être au travail à l'image du sondage réalisé par le collège doctorants/ des non-permanents.

### **Collège « Chercheur »**

Les Chercheurs sont très satisfaits de la mise en place du badgeage mais se posent la question de l'ouverture/fermeture la nuit et les week-ends (si cela devait avoir lieu dans le futur) pour certains services-manipulations.

F. LEROUX : Pour ces cas et pour des cas bien particuliers et si la fermeture est effective (ce qui n'est pas d'actualité), des autorisations/dérogations seront mises en place. Il est également rappelé que le travail en dehors des heures d'ouverture de l'ICCF, les week-end et jours fériés est interdit sauf raison de service.

Les chercheurs souhaiteraient avoir plus d'informations sur l'attribution des bourses UCA et sur le classement au niveau de l'ICCF.

F. LEROUX : il n'y aura plus de classement au niveau de l'ICCF car le classement établi lors des années précédentes n'a pas été respecté lors de l'attribution des bourses de thèses. Cependant, il y aura un effet « mémoire » au sein de l'ICCF. Le directeur de l'unité, avec l'aide des responsables d'équipe, essaiera de maintenir l'équité entre les équipes. Concernant le nombre de sujets remontés par l'ICCF, une discussion aura lieu lors du dernier CD de l'année.

**Collège « Enseignant-chercheur »**

Les représentants des EC souhaiteraient connaître la date de la prochaine réunion du COS ainsi que les sujets traités et donc la nature des informations demandées aux équipes et aux responsables d'axe. F. LEROUX : la Prochaine réunion du COS n'est pas encore fixée avec précision mais elle aura lieu au début de l'année 2023 et sera certainement centrée sur les projets des équipes présentés à l'HCERES avec l'évaluation de l'avancé des projets. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion du CD.

Outre le problème de badgeage, depuis la création d'un sas d'entrée, il y a un problème pour rentrer en chimie 3 notamment pour les visiteurs et les non-permanents. L'installation d'un téléphone au RDC pour l'équipe COM est-elle prévue ?

K. BALLERAT précise qu'à court terme, il n'y a pas de téléphone prévu mais à moyen terme un téléphone comme celui de chimie 5 sera installé. Pour palier de façon temporaire à ce problème, les numéros des bureaux peuvent être affichés sur la porte.

**Remarque générale sur la gestion du parc informatique :**

Pour les problèmes liés à l'informatique comme pour l'achat de logiciel via les marchés : il faut d'abord faire un ticket à la DOSI pour demander une intervention de Ieng Seng OUK.

**Fin à 15h10**

**Prochain CU le 15/12/2022**

**Secrétaire : M. COLIN**